

Programme de lâchers de Gypaète barbu dans les Grands Causses



Bilan 2012 Première année de lâcher



I. Contexte et objectifs

A. Le contexte

Le Gypaète barbu a bénéficié en Europe de programmes de réintroduction sans précédent depuis 25 ans. Aujourd'hui, plusieurs noyaux de population sont établis dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Cependant, les experts sont unanimes sur la nécessité d'augmenter la répartition spatiale de l'espèce et de créer des connexions entre ces deux noyaux de population. Ces impératifs expliquent le choix du secteur des Grands Causses dans le sud du Massif central pour mener une opération de réintroduction de cette espèce.

Depuis 2010, d'autres opérations dans le Vercors et dans l'Aude ont commencé à poser les bases de ce « pont » entre Alpes et Pyrénées, dont le Massif central est le pilier central.

Un Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Gypaète barbu piloté par le Ministère en charge de l'environnement, a été validé par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 17 mars 2010 pour une période de 10 ans. Ce PNA a été validé par le Ministère en charge de l'Environnement en septembre 2010.

B. Les objectifs

Il y a plusieurs objectifs. Le premier objectif consiste à renforcer la population européenne de Gypaète barbu par la création d'un noyau de population dans Les Causses et les Cévennes. Le deuxième objectif vise à créer des mouvements d'oiseaux depuis les Causses entre les Alpes et les Pyrénées de façon à permettre des échanges génétiques entre les populations de ces deux massifs.

C. Le programme de réintroduction du Gypaète barbu dans le sud du Massif central

Cette opération est menée par la LPO Grands Causses depuis 2012, en partenariat notamment avec le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Il s'agit de mettre en œuvre les lâchers de Gypaètes barbus dans les Grands Causses, communiquer sur cette opération, suivre et préserver ces Gypaètes, en accord avec le Plan national d'Actions 2010-2020.

D. Les enjeux

De par sa position centrale, la responsabilité de la France en termes de conservation de ce rapace est très importante au niveau de l'Union européenne.

Le PNA en faveur du Gypaète barbu s'est fixé les trois objectifs suivants :

1. Préserver, restaurer et améliorer l'habitat, à la fois en limitant les dérangements sur les sites de nidification et en améliorant la disponibilité alimentaire.
2. Réduire les facteurs de mortalité anthropiques liés à la présence de câbles, à des intoxications ou à des tirs.
3. Étendre l'aire de répartition de l'espèce et favoriser les échanges d'individus entre populations.

La constitution d'un continuum, entre les Alpes et les Pyrénées, est l'une des actions phares de ce plan. Le présent programme répond à cette priorité prévue dans le 3ème objectif du PNA.

E. Localisation

Ce programme est mis en œuvre sur les départements de la Lozère, du Gard et de l'Hérault en région Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron en région Midi-Pyrénées.

Les sites de lâcher des oiseaux se trouvent à Meyrueis (en Lozère), et à Nant (en Aveyron). En 2012, le premier lâcher a été mis en œuvre sur le territoire de la commune de Meyrueis, sur la corniche Sud-est du Causse Méjean.

II. La préparation du lâcher des Gypaètes barbus

A. L'étude de faisabilité du projet

Une étude de faisabilité a été rédigée et finalisée début 2012. Ce document a appuyé la mise en œuvre du projet de renforcement de la population de Gypaète barbu dans les Grands Causses.

B. Adhésion au réseau européen « International Bearded vulture Monitoring » (IBM)

La mise en œuvre des lâchers de gypaètes barbus n'est possible que dans le cadre de ce réseau IBM. Le réseau coordonne, sous l'égide de la Vulture Conservation Foundation (VCF), l'élevage en captivité des jeunes oiseaux à relâcher et assiste les différents programmes en cours. La LPO GC a ainsi bénéficié de conseils d'experts pour la préparation technique de cette opération.

Comme les années précédentes, le responsable de la LPO Grands Causses, accompagné de la chargée d'études, ont participé activement au colloque annuel de l'International Bearded Vulture Monitoring, qui s'est tenu à Brunnen (Suisse) les 10 et 11 novembre 2012. Le Parc national des Cévennes, partenaire, y était également représenté.

C. Les démarches administratives

Plusieurs autorisations sont nécessaires pour mettre en œuvre un tel projet. Différentes démarches administratives ont été initiées :

- **Dérogations ministérielles pour le transport, le transport en vue de relâcher dans la nature et pour la capture :**

Une demande de dérogation pour le transport en vue de relâcher dans la nature, ainsi qu'une demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens appartenant à une espèce animale protégée ont été déposées auprès des Directions Départementales des Territoires (DDT) de l'Aveyron, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Midi-Pyrénées a coordonné l'instruction de ce dossier et l'a transmis au Ministère en charge de l'Environnement. L'instruction de ces dossiers est actuellement en cours.

- **Autorisation ministérielle pour l'introduction dans le milieu naturel :**

Le lâcher dans le milieu naturel d'individus (élevés en captivité) appartenant à une espèce protégée, tel le Gypaète barbu, nécessite une autorisation délivrée par le Ministère en charge de l'Environnement. Le premier lâcher se déroulant en Lozère en 2012, un dossier de demande d'autorisation (Cerfa + dossier technique annexe) a été déposé auprès la DREAL Languedoc-Roussillon, courant mai 2012. Dans ce cadre, une consultation du public a été organisée par la Direction Départementale de la Lozère, du 15 avril au 15 mai 2012 sur la commune de Meyrueis (l'étude de faisabilité et le document technique annexe à la demande d'autorisation ont été mis à disposition du public sur le site de la Préfecture de l'Aveyron et dans les locaux de la Mairie de Meyrueis). Au cours de cette consultation, aucune remarque ou question n'ont été formulées. Le projet de lâcher a également été validé à l'unanimité par le Conseil National de la Protection de la Nature le 10 mai 2012.

Enfin, l'arrêté ministériel autorisant le lâcher des Gypaètes barbus sur le site de Meyrueis en 2012 a été signé le 11 juin 2012. Cette autorisation valait uniquement pour le premier lâcher, qui s'est déroulé en 2012.

A noter que la demande d'autorisation a été déposée trop tardivement pour que les services de l'État puissent instruire un dossier portant sur la totalité du projet (délai d'instruction de 6 mois). Ainsi, l'autorisation délivrée portait uniquement sur le lâcher de 2012. Les prochains lâchers

nécessitent de déposer de nouveau une demande d'autorisation, qui pourra cette fois-ci concerner la totalité du programme. En conséquence, la demande d'autorisation pour les prochains lâchers a été déposée avec davantage d'anticipation (octobre 2012).

Cette tâche administrative a été assurée conjointement par le responsable de la Mission rapaces, le responsable et la chargée d'étude de la LPO Grands Causses, en lien avec le Parc national des Cévennes. La DREAL Aquitaine, coordinatrice du PNA en faveur du Gypaète barbu, a participé au montage de ce dossier et a suivi de près son instruction.

- **Autorisation du Directeur du Parc national des Cévennes**

Une demande d'autorisation a été déposée auprès du Parc pour réaliser cette opération située en zone cœur du Parc national des Cévennes (PNC). Par arrêté du 5 juin 2012, le Directeur du Parc national des Cévennes a autorisé la LPO Grands Causses à lâcher trois gypaètes barbus sur la commune de Meyrueis en 2012.

Le responsable de la LPO Grands Causses a assuré cette tâche, conjointement avec la chef de secteur de l'antenne Causses et Gorges du PNC.

- **Autorisation de la commune de Meyrueis**

Par délibération du 3 avril 2012, le Conseil municipal de la commune de Meyrueis a autorisé la LPO Grands Causses à réaliser les aménagements sur le site de lâcher.

Une convention a été signée entre la Commune de Meyrueis et la LPO Grands Causses pour la mise en œuvre des lâchers.

- **Autorisations des propriétaires et des utilisateurs du site de lâcher**

Marie-Hélène et Erick Causse, propriétaires des parcelles sur lesquelles s'est déroulée l'opération, ont donné leur accord par écrit.

Benjamin Saindon et Alain Molinier, agriculteurs à Salvinsac sur la commune de Meyrueis, ont également donné leur accord pour les parcelles dont ils ont l'usage pour une durée de 10 ans au minimum à compter de 2012.

Le responsable de la LPO Grands Causses et la chef de secteur du Parc national des Cévennes ont réalisé ces démarches administratives.

D. L'aménagement du site de lâcher de Meyrueis

Les jeunes gypaètes sont lâchés selon la méthode dite du « taquet ». Cela consiste à les installer dans une cavité aménagée en un nid artificiel à l'âge de 90 jours, soit un mois avant qu'ils ne prennent leur envol d'eux-mêmes.

Trois experts de la VCF ont validé le choix des deux sites de lâcher, au cours de l'été 2011.



Illustration n°1 : Visite des experts de la VCF sur le site de Frépestel
Raphaël Néouze©

Le site utilisé pour le lâcher de 2012 est situé sur la corniche sud du Causse Méjean, qui surplombe le village de Meyrueis, en zone cœur du Parc national des Cévennes et sur le lieu dit de « Frépestel ».

Il présente une cavité de grande taille, facile d'accès et d'un aménagement aisé.

Il est situé sur une propriété appartenant à Marie-Hélène et Erick Causses, adhérents à la LPO et particulièrement impliqués dans le projet. Ces personnes sont également propriétaires d'un camping situé dans la vallée sous le site.

La cavité est orientée vers le sud et la pente qu'elle surplombe est couverte de pâturages. Elle est facile à observer par un point d'affût proche. La cavité est à faible hauteur, il n'y a donc pas de risque de chute d'un oiseau avant l'envol. De plus, ce site est assez éloigné des colonies de vautours de la vallée de la Jonte.

Enfin, il présente d'autres intérêts majeurs : Il est situé en cœur de Parc national des Cévennes et peut être facilement surveillé par l'équipe de gardes-moniteurs de l'antenne Causses Gorges du Parc National des Cévennes. Il est aussi proche du domicile de Jean-Louis Pinna (garde moniteur du Parc national des Cévennes à la retraite), qui a participé à l'ensemble des programmes de réintroduction des vautours dans les Grands Causses et qui participe encore activement aux actions de la LPO Grands Causses.

Les aménagements du site de lâcher ont été réalisés au cours du printemps 2012. Ils ont été réfléchis en partenariat avec les agents du Parc national des Cévennes affectés à la mission « Vautours ».

- **Le poste d'observation**

La construction d'un poste d'observation a été réalisée en partenariat avec le Parc national des Cévennes. Il a notamment fait l'objet d'une étude de l'architecte du Parc afin qu'il corresponde aux contraintes imposées dans la zone cœur. Il a été construit à 150 mètres environs de la cavité.

Il permet ainsi aux observateurs d'être hors de la vue des oiseaux pendant leur séjour dans la cavité. Sa large ouverture horizontale permet l'observation des oiseaux à l'aide d'une longue vue ou de jumelles.



Illustration n°2 : Poste d'observation construit en 2012
Raphaël NEOUZE© - Arnaud Buisson©

- **La cavité de lâcher**

Cette cavité est une vire située en pied de falaise. Elle a été aménagée afin de garantir la sécurité des oiseaux.

La totalité de la vire est abritée. L'aménagement est composé de deux éléments : une aire de déplacement et un nid. L'aire de déplacement a été garnie de cailloux afin d'en régulariser la surface. Le nid a été aménagé à droite dans la cavité. Le sol de ce nid est constitué d'une surface plane de graviers et garni de branchages et de laine de mouton, de façon à reproduire le nid des Gypaètes barbus. L'aire de déplacement des oiseaux a été délimitée par un dispositif de contention réalisé pour certaines parties en palissade et pour d'autres en clôture grillagée fixe, d'une hauteur de 90 à 120 cm. Les deux dispositifs de palissade ont été aménagés sur les côtés droit et gauche de la vire pour assurer la tranquillité des oiseaux lors des nourrissages notamment.

L'ouverture de la cavité tournée vers la pente a été équipée d'un dispositif de contention grillagé amovible de 90 cm de hauteur. La vire était ainsi fermée. Ce dispositif, déjà utilisé dans le Vercors, a permis d'ouvrir la cavité aux oiseaux lorsqu'ils ont été en âge de prendre leur envol et en fonction des conditions météorologiques favorables. La cavité étant particulièrement accessible, ce dispositif a également protégé les oiseaux d'éventuels prédateurs ou de la venue des vautours fauves.

A noter que les mailles du grillage de type Ursus, utilisé en 2012, représente un danger pour les oiseaux (possibilité pour un oiseau de se blesser les ailes dans les mailles). Il convient donc d'utiliser à l'avenir un grillage avec des mailles plus petites.

Les aménagements de la vire de lâcher ont été réalisés par la LPO Grands Causses, les agents du Parc national des Cévennes et des bénévoles. Les travaux ont été supervisés par le responsable de la LPO Grands Causses.

L'antenne Causses Gorges du Parc national des Cévennes a pris les contacts en amont avec Benjamin Saindon, agriculteur, pour s'assurer de la compatibilité des aménagements avec le pâturage, ainsi qu'avec la famille Turc, habitant le hameau de Frépestel au nord et proche du site pour la sensibiliser au programme et à la vulnérabilité des oiseaux (chiens de ferme divagants notamment). Cette information n'a pas encore été suffisante. En effet, une personne de la famille a un jour été excédée par la présence des surveillants et a labouré sur deux mètres de large la pelouse en limite de route pour gêner le stationnement des véhicules des surveillants. Le responsable de la LPO Grands Causses et l'agent du triage du Parc l'ont rencontré successivement et ont apaisé la situation.



Illustration n°3 : La cavité de lâcher aménagée
Arnaud Buissou© - LPO Grands Causses©

- **Le périmètre de protection du site de lâcher**

Un périmètre de protection des oiseaux a été défini en dehors de la cavité. Une première clôture électrique a été installée en couronne autour de la vire de lâcher, à une distance de 40 à 60 mètres. Elle est constituée de plusieurs rangées pour éviter le passage des chiens ou des renards. Une seconde clôture électrique dissuasive a été déployée à partir du poste d'observation, de manière à éviter que des curieux ne s'approchent des oiseaux.

Ces aménagements amovibles ont été démontés à l'automne, après l'émancipation des oiseaux, permettant notamment aux éleveurs de faire pâturer leurs brebis sur ces terrains.

E. Le recrutement des stagiaires et bénévoles naturalistes

Afin d'assurer la surveillance quotidienne et la sécurité des oiseaux lors de leur séjour dans le site de lâcher et afin d'assurer l'accueil du public sur le site, huit stagiaires ont été recrutés. Cinq d'entre eux étaient issus d'une formation de BTS Gestion et Protection de la Nature, deux d'une Licence en Ecologie et un d'un Bac professionnel en écologie. Deux bénévoles ont également participé à la surveillance, au suivi et au nourrissage des oiseaux (Linda Malquet et Jean-Louis Pinna).

Cinq surveillants ont débuté leur mission le 4 juin, soit une semaine avant le lâcher des oiseaux. Ils ont suivi une formation d'une semaine avec le personnel de la LPO Grands Causses. Les actions et programmes menés par le personnel de la LPO Grands Causses leur ont été présentés et ils ont pu prendre conscience de l'importante envergure de ce projet. Les autres surveillants sont ensuite venus renforcer l'équipe déjà présente ou remplacer les stagiaires en fin de mission. Ils ont donc réalisé chacun une mission d'une durée d'un mois à un mois et demi (départ des derniers surveillants le 11 août 2012).

Ces surveillants ont été encadrés par le responsable de l'antenne LPO Grands Causses. Ils ont été accompagnés quotidiennement par une personne de la LPO Grands Causses ou un agent du Parc national des Cévennes (antenne Causse Gorges et Bruno Descaves, mission « Vautours »). Linda Malquet et Jean-Louis Pinna ont également participé à l'encadrement des stagiaires.

Les stagiaires ont été logés dans une maison louée pour l'occasion à proximité du site de lâcher.

Du jour du lâcher au 30 septembre 2012, un planning journalier conjoint LPO Grands Causses et Parc national des Cévennes a été établi par les deux responsables des antennes locales, de manière à assurer la continuité de la surveillance ou du suivi post envol.

A noter que le matériel prêté aux surveillants (longues vues, véhicules, radios,...), par la LPO Grands Causses et le PNC, n'a pas été rendu en état. Pour les années à venir, l'encadrement et les consignes devront être plus strict.

De plus, la formation précédant le lâcher des oiseaux devra être dispensée à l'ensemble des surveillants afin d'assurer l'implication de tous dans ces missions.

III. La mise en œuvre du lâcher

A. Les oiseaux lâchés

Le programme européen de réintroduction, sur lequel s'appuie cette opération dans les Grands Causses, est fondé entièrement sur des reproductions en captivité et implique l'entretien d'adultes captifs dans les parcs zoologiques et des centres d'élevage spécialisés de plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Le réseau européen des élevages (EEP) est placé sous l'autorité de la VCF. Le bureau de la VCF est composé de spécialistes du Gypaète barbu de toute l'Europe. Ces nombreux établissements, disséminés dans plusieurs pays d'Europe, participent aux différents programmes de réintroduction. Ce réseau est géré par Hans Frey, expert de la VCF. Les jeunes gypaètes nés dans les centres de reproduction sont exclusivement destinés aux lâchers dans les programmes de réintroduction ou au renouvellement des reproducteurs captifs.

La date de disponibilité des oiseaux dépend de leur naissance et nous ne connaissons que tardivement la date de disponibilité des jeunes gypaètes. En conséquence, la date précise du lâcher des oiseaux n'a pu être fixée que trois semaines à l'avance.

• L'origine des oiseaux

Les oiseaux ont été mis à disposition par la VCF moyennant une participation financière de 15 000 euros, correspondant aux frais de production des oiseaux.

3 gypaètes barbus ont donc été lâchés le 13 juin 2012 :

- Cardabelle (BG 719), une femelle née le 15/03/2012 au Centre d'élevage de Guadalentin (Andalousie, Espagne),
- Basalte (BG 716), un mâle né le 12/03/2012 au Tierpark Zoo de Berlin (Allemagne),
- Meijo (BG 714), un mâle né au Zoo d'Ostrava (République-Tchèque) et élevé au Centre d'élevage de Vallcalent (Catalogne, Espagne).



Illustration n° 4: Cardabelle et Basalte découvrent la cavité
Arnaud Buissou©

B. Le transport des oiseaux

Cardabelle (BG 719) et Meijo (BG 714) ont été transportés depuis le Centre de Vallcalent jusqu'au site de lâcher par un agent du Parc national des Cévennes et la chargée d'étude de la LPO Grands Causses, le 11 juin 2012. Basalte (BG 716) a été amené sur le site de lâcher par les soigneurs du Zoo de Berlin, à la même date.

Les trois oiseaux ont été acheminés dans des caisses individuelles en plastique adaptées à leur taille.



Illustration n°5 : Arrivée des oiseaux à Meyrueis avant leur dépôt dans la cavité de lâcher

Arnaud Buissou©

C. Le marquage et le baguage des oiseaux

Les trois gypaètes ont été marqués la veille du lâcher. Ce marquage consiste en la décoloration de certaines rémiges ou rectrices. Il permet de reconnaître les oiseaux en vol et de les identifier partout où ils sont observés afin de suivre leurs déplacements. Les plumes apparaissent alors blanches et se distinguent du reste du plumage lorsque l'oiseau est en vol. Ces marquages alaires ont été réalisés par la LPO Grands Causses et les agents du Parc national, avec l'aide d'Etienne Marlé d'Asters. Les combinaisons de marquage ont été fournies par le réseau IBM. Un oiseau était déjà marqué avant son arrivée. La pose des bagues d'identification (fournies par IBM) a été réalisée le jour du lâcher, lorsque les oiseaux ont été déposés dans la cavité.

Cévennes (F)

Release 18th of June



BG 714 „Cévennes 1“ left wing: 3-5
right wing: 20-21
tail right: 2-4

Born: 13.03.2012 in Ostrava, sex male

Rings: right talon: red; left talon: black/silver



BG 716 „Cévennes 2“ right wing: 12-13
tail left: 2-4

Born: 12.03.2012 in Tierpark Friedrichsfelde Berlin, sex male

Rings: right talon: red; left talon: red/silver



BG 719 „Cévennes 3“ left wing: 13-14
right wing: 2-3

Born: 15.03.2012 in Guadalest, sex unknown

Rings: right talon: red; left talon: green/silver

Illustration n°6 : Combinaison de marquage et de baguage fournie par le réseau IBM



Illustration n° 7: Le marquage (à gauche) et le baguage (à droite) des oiseaux

Arnaud Buissou©

Les combinaisons des marques alaires et des bagues ont été reproduites sur une fiche et mise à disposition du public sur le site internet dédié à l'opération dans les Grands Causses : <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-suivi-des-oiseaux>



Illustration n°8 : Fiche d'identification de Basalte et Cardabelle

D. La pose de balises GPS et télémétriques

Le 24 juin 2012, le Daniel Hegglin (expert de la VCF) a équipé Basalte (BG 716) et Cardabelle (BG 719) de balises GPS.

Ces balises sont composées de plusieurs éléments : module pour connexion au GSM permettant le suivi par satellite, émetteur télémétrique, capteurs d'anomalies sur le corps des oiseaux et module pour envoyer des signaux de détresse.

Bien qu'équipées de capteurs solaires, elles ont une durée de vie limitée dans le temps (Elles se détachent après un à deux ans, libérant ainsi les oiseaux).



Illustration n°9 : Balise GPS avant sa pose sur un des Gypaètes
LPO Grands Causses©

Le prestataire SWILD a fourni un accès internet à la LPO Grands Causses pour obtenir les données du suivi GPS des oiseaux. Deux à 6 points sont communiqués chaque jour, lorsque le réseau permet de capter la position des oiseaux.

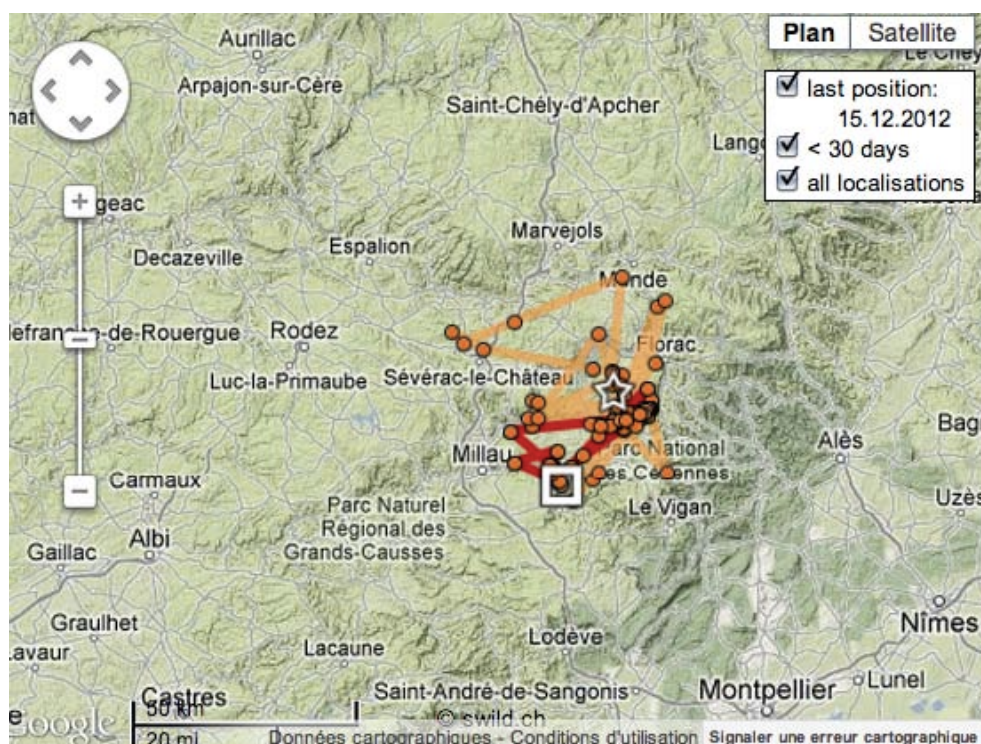


Illustration n°10 : Suivi GPS de Basalte au 15 décembre 2012

Le suivi GPS des oiseaux peut être consulté par le grand public sur le site internet dédié à l'opération. Seule leur position en milieu de journée est indiquée, avec un à deux jours de décalage pour assurer la sécurité des oiseaux.

E. Le décès d'un des trois oiseaux

Dans les centres d'élevages, les jeunes gypaètes font l'objet d'une surveillance particulière de la part des vétérinaires spécialisés et experts. Ils ont donc peu de chances de contracter ce type de pathologies. Mais les aléas existent.

Meijo (BG 714) manquait de poids lors de son départ du centre de Vallcalent, en Catalogne. Cependant, cet oiseau était alerte et vif, il se nourrissait seul et ne présentait pas de signe extérieur d'une quelconque affection. Le vétérinaire espagnol responsable des soins, spécialiste reconnu du Gypaète barbu, a estimé que l'oiseau pouvait être transporté et relâché. A la suite d'une interaction survenue dans la cavité avec Cardabelle, Meijo s'est blessé à l'aile gauche et a été conduit chez une vétérinaire spécialisée. Il n'a pas survécu à son grand état d'affaiblissement (il est mort le 18 juin 2012). L'autopsie et les analyses ont mis en évidence une septicémie colibacillaire généralisée contractée avant son arrivée.

IV. La surveillance et le suivi des Gypaètes barbus lâchés

A. La surveillance des oiseaux

Une première phase de surveillance a été mise en place à partir du dépôt des oiseaux dans la cavité et jusqu'à leur envol (du 13 juin au 20 juillet 2012). Cette surveillance a été intense. Deux équipes étaient présentes du lever jusqu'au coucher du soleil, chacune composée de deux à trois personnes.

Une équipe assurait la surveillance depuis l'affût :

- une personne était postée dans l'affût pour surveiller les oiseaux à l'aide de jumelles et d'une longue vue,
- une seconde personne surveillait le périmètre de sécurité des oiseaux (espace clôturé), pour veiller à ce qu'aucun individu, ni aucun animal ne s'approche de la cavité. Les personnes qui se sont présentées à proximité du site de lâcher ont été redirigées vers un accueil matérialisé au camping, dans la vallée.

La seconde équipe assurait une surveillance plus lointaine des oiseaux, depuis de l'accueil situé au camping.

Les deux équipes restaient en contact radio tout au long des journées de surveillance.

A noter que les conditions météorologiques n'ont pas toujours permis de voir correctement les oiseaux (brouillard, pluie). Il est arrivé de ne pas pouvoir les observer pendant une matinée entière.



Illustration n°11 : Deux surveillants dans le poste d'affût

Arnaud Buisson©

B. L'envol des oiseaux

Selon les experts, le grillage doit être retiré lorsque les oiseaux ont entre 120 et 125 jours. Il ne faut pas ouvrir trop tôt la cavité afin d'éviter un envol précoce, ni ouvrir trop tard pour ne pas retarder la date d'envol « naturel » des oiseaux.

Pour autant, le grillage n'a pas empêché Basalte (BG 716) de prendre son envol le 6 juillet, à 116 jours.

Il a fallu attendre que Cardabelle (BG 714) effectue des séries de battements d'aile suffisantes pour ouvrir la cavité. Le grillage a été retiré le 16 juillet 2012.

Cardabelle a passé plusieurs jours au sol à l'extérieur de la vire. Toujours non volante, elle était plus vulnérable à l'extérieur de la cavité. Jusqu'à son envol, la surveillance a donc été très attentive et s'est parfois prolongée la nuit (surveillance nocturne assurée par les deux bénévoles). Cardabelle a pris son envol le 20 juillet, à l'âge de 127 jours, soit quatre jours après l'ouverture.

Les dates d'envols peuvent varier de plusieurs semaines pour des oiseaux nés à trois jours d'écart. Le comportement de chaque oiseau (nombre de battements d'ailes et de séries de battements) est à prendre en compte de manière très attentive pour que l'ouverture de la cavité soit adaptée à la date d'envol « naturel ». Pour les lâchers à venir, il paraît important que les oiseaux lâchés aient un d'écart d'âge très réduit.

La vire a ensuite été fermée le 30 juillet afin qu'ils s'émancipent du site de lâcher.

Les différents choix techniques d'ouverture du grillage, nourrissage, fermeture de la vire, etc. ont été faits conjointement par la LPO et le Parc national après conseils auprès des experts.

C. Le suivi post envol

Une seconde phase de surveillance s'est organisée dès l'envol du premier oiseau. Ce suivi quotidien a permis de suivre les déplacements des jeunes Gypaètes pendant leurs premières semaines de vol. Il a aussi permis de savoir si les oiseaux s'alimentaient correctement.

Cette phase de suivi très intensive et délicate a nécessité la mobilisation particulière des surveillants. Dès les premières secondes de vol, les oiseaux peuvent s'éloigner rapidement et être perdus de vue. Les équipements GPS et de télémétrie ont permis de les localiser grossièrement, afin d'éviter de disperser inutilement de l'énergie et les ressources humaines disponibles. Mais un suivi visuel par les surveillants était indispensable, afin de s'assurer que chaque oiseau était en sécurité et en bonne santé. Le créneau horaire de la télémétrie étant limité de 12h à 18h, Cardabelle ou Basalte ont parfois été localisés en milieu de journée.

Pendant les premières semaines de vol, ce suivi a été assuré du lever du soleil jusqu'au moment où les oiseaux trouvaient leur reposoir nocturne.

Les surveillants se sont régulièrement servis de la télémétrie pour retrouver les oiseaux.

Le suivi a été facilité par l'envol échelonné des deux oiseaux et les conditions météo favorables. De plus, la vallée de Meyrueis étant très ouverte, les deux équipes de surveillance ont pu aisément suivre la majorité de leurs déplacements. Mais il a été parfois difficile de suivre leurs déplacements les plus longs et lointains, et la durée des vols a été impossible à mesurer à plusieurs reprises.

A partir des informations transmises par les balises GPS, les Gypaètes ont pu être suivis dans leurs déplacements à partir du mois d'octobre.

Les suivis visuels, à l'aide de la télémétrie et à l'aide des balises GPS ont été complémentaires pour assurer un suivi efficace.



Illustration n°12 : Basalte effectue une série de battements d'ailes avant l'envol

Bruno Descaves©

D. L'organisation de la surveillance et du suivi

Un membre de la LPO Grands Causses ou un agent du Parc national des Cévennes était présent chaque jour pour coordonner l'organisation technique de la surveillance et du suivi, la gestion des curieux ou l'information des visiteurs.

Le suivi réalisé par les stagiaires a pris fin le 10 août 2012. Ils ont effectué des semaines de cinq jours et ont été amenés à travailler le week-end. Un planning fonctionnant sur un système de rotation a permis de gérer la bonne exécution des missions, tout en assurant le repos exigé pour chacun.

A noter que du 13 juin au 10 août, les surveillants ont effectué entre 3h30 et 15h45 d'observation quotidiennes.

Le suivi quotidien a été poursuivi par les agents du Parc national des Cévennes et les membres de la LPO Grands Causses, du 11 au 31 août 2012. A la fin du mois d'août, les Gypaètes effectuaient des vols plus éloignés du site de lâcher. Il n'était plus possible de les avoir à vue en permanence. Il s'agissait donc de les suivre au maximum dans leurs déplacements et de connaître leurs reposoirs. Début septembre, ils ont passé pour la première fois plusieurs jours d'affilée sur d'autres sites mais ils se cantonnaient toujours régulièrement au secteur de lâcher. Le suivi a été maintenu du 1^{er} au 30 septembre 2012, tous les deux à trois jours.

Puis, le suivi visuel a donc été plus ponctuel. L'utilisation des données GPS des oiseaux a alors été très utile et a permis de suivre leurs déplacements.

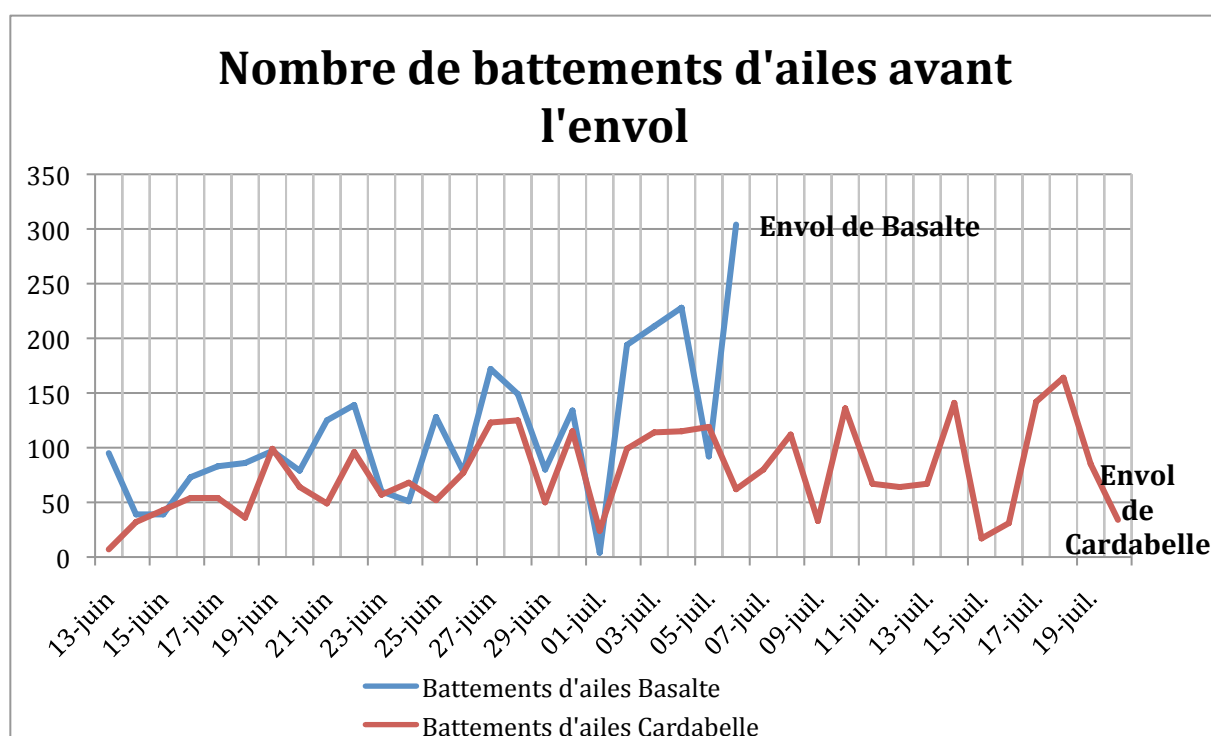
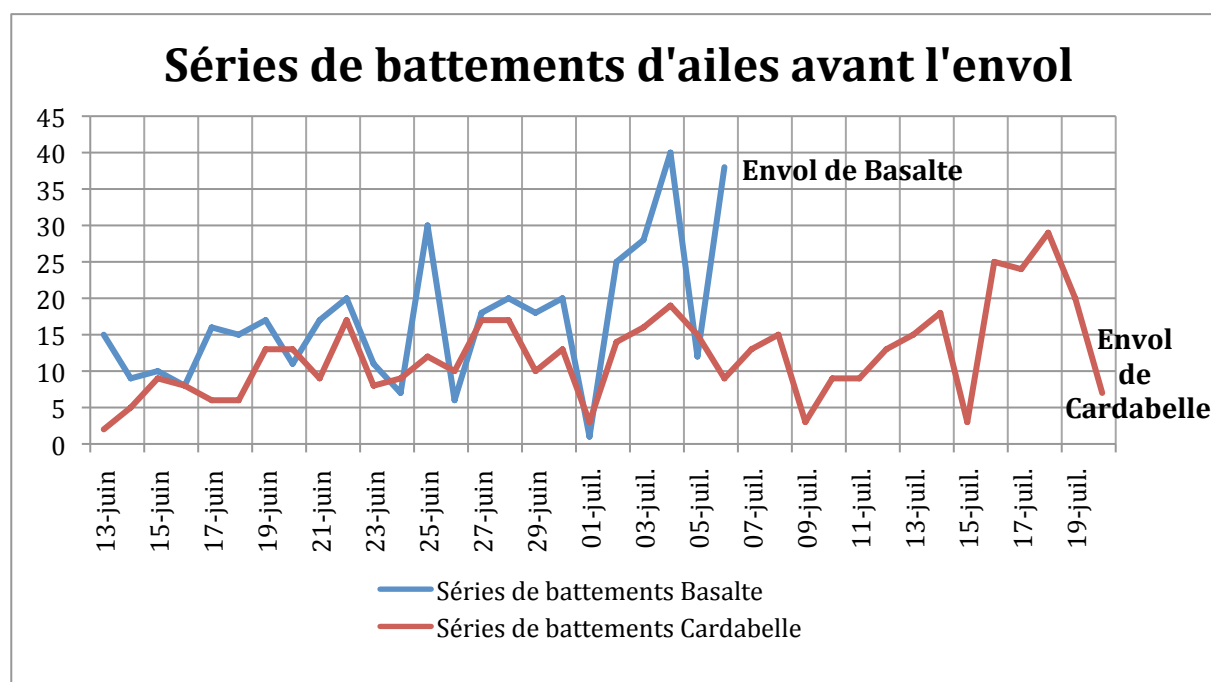
Au total, 54 jours ont été consacrés au suivi post envol des oiseaux, par les stagiaires, bénévoles, membres de la LPO Grands Causses et agents du Parc.

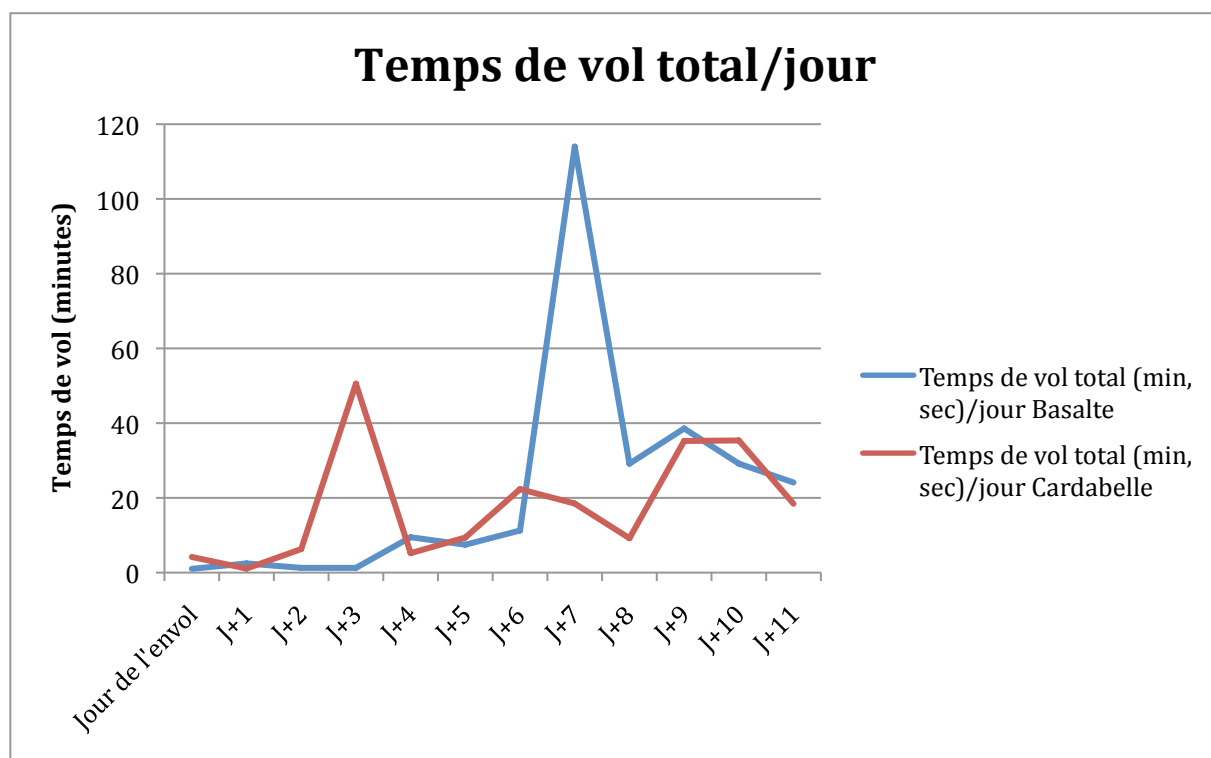
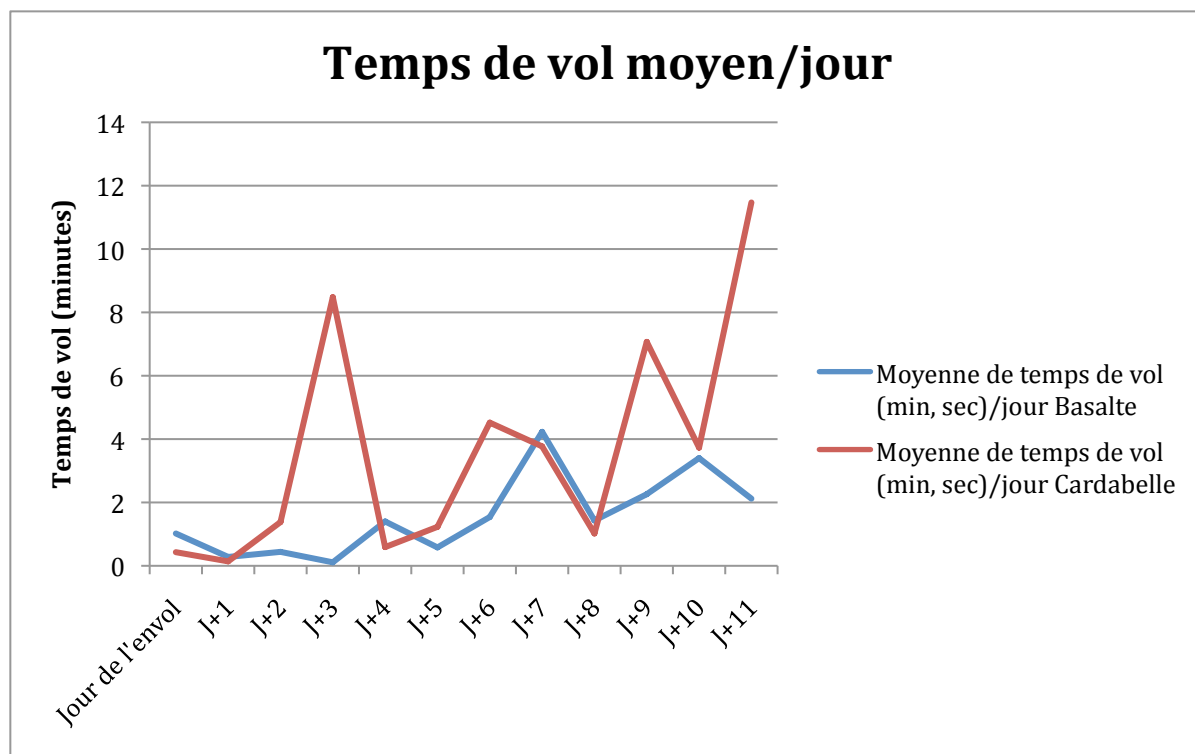
Phases		Début	Fin	Nombre de jours de surveillance et de suivi	Nombre de jours de surveillance et de suivi Total
Surveillance dans la cavité		13 juin 2012	20 juillet 2012	37	37
Suivi quotidien post envol	effectué par les surveillants	21 juillet 2012	10 août 2012	20	40
	effectué par les agents de la LPO GC et du PNC	11 août 2012	31 août 2012	20	
Suivi post envol tous les deux à trois jours		1 ^{er} septembre 2012	30 septembre 2012	14	14
TOTAL : 91					

E. L'évolution des oiseaux

Depuis le dépôt des Gypaètes dans la cavité de lâcher, les observateurs ont enregistré divers éléments sur une fiche codifiée prévue à cet effet et établie avec la VCF : prise d'alimentation, abreuvements, déjections, séquences de battements d'ailes, interactions, état général, vocalisations, temps de vol, localisation et qualité des reposoirs nocturnes, etc. L'enregistrement

de ces éléments a été lu et évalué quotidiennement par le responsable de la LPO Grands Causses afin de s'assurer de l'état de santé et du bon développement des oiseaux.





Les surveillants ont pu constater un écart d'évolution entre les deux oiseaux, nés pourtant à trois jours d'intervalle. A partir de début juillet, Basalte s'est montré beaucoup plus actif dans la cavité. Ses séries de battements d'ailes ont augmenté progressivement jusqu'à son envol.

Cardabelle a été encore moins active après l'envol de Basalte. La présence de Basalte dans la cavité semblait la stimuler davantage.

Bien que s'étant envolée plus tardivement, Cardabelle semble avoir rapidement rattrapé Basalte dans la maîtrise des envols et atterrissages.

Nous avons pu constater que les oiseaux effectuaient des vols plus nombreux avec un modéré. Les jours où il y avait absence de vent, les vols ont été peu nombreux et assez courts. La pluie ne semble pas avoir eu d'incidence sur leurs vols.

Les deux oiseaux se sont cantonnés au site de lâcher dans un premier temps. Puis, ils ont élargi leur champ de vol et se sont déplacés vers les falaises du Cayla, en direction du col de Perjuret. Ils ont d'ailleurs été assez fidèles à ce secteur durant plusieurs semaines, notamment pour y trouver des reposoirs nocturnes.

Ils sont restés ensemble dans leurs déplacements pendant toute la durée du suivi. Puis, les premiers déplacements hors du Causse Méjean les ont amené à voler séparément.

Cardabelle a effectué davantage de déplacements lointains à partir de septembre 2012 :

- Des déplacements dans le secteur de Villefort début septembre et début octobre et dans les pentes gardoises des Cévennes mi-septembre.
- Deux déplacements au sud-ouest : en passant par La Couvertoirade et Lodève les 20 et 30 octobre. Puis, les 7 et 8 novembre, elle est allée jusqu'à Saint-Affrique, Millau et Rivière-sur-Tarn.



Illustration n°13 : Cardabelle posée
Boris Guerin©

Quant à Basalte, un de ses premiers déplacements importants (hors du Causse Méjean) était en août, dans les gorges du Bramont. Il a ensuite fréquenté, d'octobre à décembre, le Causse de Sauveterre (La Canourgue, Balsièges,..) et a survolé Mende ou encore la vallée du Tarn

(Mostuéjols, Rivière-sur-Tarn, le Rozier). Il a également passé plusieurs jours dans les gorges du Trévezel (lieu du prochain lâcher en 2013) et dans les gorges de la Dourbie en décembre 2012.

Après leurs déplacements lointains, les deux oiseaux sont systématiquement revenus dans le secteur de lâcher, et plus précisément dans les falaises situées au-dessus de Fraissinet-de-Fourques. Ils ont passé beaucoup de temps dans ces falaises et ne retournent que ponctuellement à Frépestel.

C'est Basalte qui le premier a été observé en train de s'essayer au cassage d'os. D'abord sur le charnier du Villaret le 31 août, observé par Géraldine Costes (Parc national des Cévennes). Il a ensuite été vu à plusieurs reprises casser des os.

Cardabelle n'a pour le moment pas été observée en train de casser des os.

F. L'alimentation des oiseaux

Les oiseaux ont été nourris avec des morceaux de chair et d'os de brebis, coupés et écrasés pour être facilement ingurgités dans la cavité. Provenant d'un abattoir de Marvejols, puis de boucheries de Florac, en accord avec la DDCSPP de la Lozère. Les agents du Parc national, en relation avec la bénévole affectée au suivi de cette mission, ont effectué cette l'approvisionnement.

Le nourrissage a été effectué tous les trois jours pendant leur présence dans la vire (1,5 kg par oiseau par dépôt, calculé sur le besoin de 500Gr par jour par oiseau).

Une fois les oiseaux envolés, la nourriture a été déposée à proximité du site de lâcher et répartie en deux ou trois endroits différents.

Le nourrissage artificiel a été maintenu, toujours dans le périmètre de l'aire de nourrissage autorisée, jusqu'au 15 septembre 2012. La quantité et la fréquence des dépôts ont diminué petit à petit. Les gypaètes sont ainsi devenus progressivement autonomes dans leur alimentation.

Au total, 65 kg de nourriture ont été déposés.

Le bac d'eau installé dans la vire de lâcher leur a permis de boire et de s'y baigner.

Les oiseaux sont venus s'alimenter régulièrement et les dépôts semblent les avoir « fidélisés » au secteur de lâcher. Cardabelle et Basalte ont pris l'habitude de transporter les morceaux d'os pour les consommer sur le rocher situé juste à côté de la cavité.



Illustration n°14 : Basalte vient se nourrir à proximité du site de lâcher

Linda Malquet©

G. La protection des oiseaux

Les surveillants ont été particulièrement attentifs à la présence humaine à proximité du site de lâcher. Hormis la présence des surveillants dans l'affût et lors du nourrissage, les oiseaux n'ont pas eu de contact humain proche, bien que la cavité soit particulièrement accessible et qu'elle se situe à proximité de divers accès (route, chemins de randonnée, passage des éleveurs et de leurs troupeau...).

La surveillance a notamment permis de rediriger vers l'accueil plusieurs photographes ou de simples curieux. Le poste d'affût en particulier a attiré l'attention des rares visiteurs.

Les surveillants ou plusieurs promeneurs ont rapporté avoir été survolés de près par les deux oiseaux.

A noter que l'implication des agents assermentés du Parc national des Cévennes a apporté un appui et une sécurité pour la mise en œuvre de ce lâcher sur un site atypique par rapport à l'ensemble des sites du programme, du fait de sa proximité avec les axes routiers.

H. Les observations reçues

Une fiche d'observation a été mise à disposition du grand public sur le site internet dédié à l'opération. Tout observateur peut ainsi communiquer des informations sur les déplacements, les positions, les comportements, etc. des oiseaux. Ces données sont ensuite saisies dans la base de données internationale du réseau IBM.

En 2012, nous avons reçu 31 fiches d'observations, dont certaines étaient accompagnées de photos des oiseaux.



Illustration n°15 : Basalte (à gauche) et Cardabelle (à droite) en vol
Daniel Tabeaud©

V. Les Partenaires de l'opération

La mise en œuvre de ce premier lâcher n'a été possible qu'avec le soutien institutionnel, financier, scientifique ou technique de nos partenaires.

Ont participé financièrement à la mise en œuvre de ce premier lâcher:

- Le FEDER,
- La DATAR Massif Central,
- Le Conseil Général de l'Aveyron,
- La commune de Nant,
- Le Parc national des Cévennes,
- La Fondation Nature & Découvertes,
- La Fondation MAVA,
- La Maison des Vautours.

Ont participé techniquement à la mise en œuvre du lâcher :

- La Vulture Conservation Foundation,
- Le Réseau International Bearded Vulture Monitoring,
- Le Parc national des Cévennes,
- Le Parc naturel régional des Grands Causses,
- Asters,
- La Maison des Vautours,
- La LPO Aveyron,
- L'association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement (Alepe),
- Le Muséum National d'Histoire Naturelle,
- La Fédération des chasseurs de la Lozère,
- Les représentants des éleveurs,
- Le Camping La Cascade.

Plusieurs institutions ont constitué un appui important, notamment dans les démarches administratives :

- Le Ministère en charge de l'Environnement,
- La DREAL Midi-Pyrénées,
- La DREAL Languedoc-Roussillon,
- La DREAL Aquitaine,
- La DDT de la Lozère,
- La commune de Meyrueis.

Voici plusieurs actions réalisées avec les partenaires :

A. Une maquette du Gypaète barbu pour la Maison des vautours

Afin de rendre cohérente la communication à propos du programme de réintroduction, le Gypaète barbu a été intégré dans la muséographie de la Maison des vautours. La fresque représentant les paysages des Grands Causses et les espèces de rapaces qui les occupent a été complétée. De plus, une maquette de Gypaète barbu a été acquise dans le cadre du projet pour la Maison des Vautours et intégrée à l'exposition.

Un exemplaire de l'exposition sur le programme de lâcher du Gypaète barbu dans les Grands Causses, réalisée par le Parc national des Cévennes, est mise à disposition de la Maison des Vautours.

B. Une rencontre avec les chasseurs

La Fédération des chasseurs de la Lozère ont organisé un Colloque le 11 mai 2012. Le programme des lâchers des Gypaète barbu dans les Grands causses y a été présenté.

C. La coordination des partenaires

Réunions d'information et de préparation du lâcher

Plusieurs réunions ont été organisées afin de préparer et coordonner l'opération :

- Le 16 décembre 2011, l'ensemble des partenaires sollicités a été réuni à Peyreleau. Cette réunion fut l'occasion d'homogénéiser le niveau d'information de tous les partenaires. Elle a surtout permis de faire remonter les suggestions, des idées et des remarques pour la préparation du projet.

- Le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses ont participé à plusieurs réunions de préparation de la mise en œuvre de ce premier lâcher, début 2012. Des groupes de travail se sont réunis par thématiques : communication et préparation technique. L'ensemble de ces réunions a été animé par le responsable de la LPO Grands Causses et la chef de l'antenne Causses et Gorges du PNC.

Ces deux partenaires seront réunis régulièrement tout au long de l'opération, pour évaluer et valider les actions mises en œuvre et réfléchir sur celles à venir.

Lettre de liaison électronique

Trois états des lieux successifs ont été adressés par courriel à l'ensemble de partenaires afin de les informer du déroulement de l'opération et de l'évolution des jeunes gypaètes barbus. Ces lettres ont été rédigées sous la forme d'un « journal de bord » par les membres de la LPO Grands Causses. Elles ont également été diffusées sur le site internet dédié à l'opération.

VII. Communication

L'objectif principal de la communication est de « faire connaître » et « faire savoir » au sujet du lâcher des gypaètes barbus dans les Grands Causses pour 2012 et les années suivantes.

La stratégie consiste notamment à faire expliquer comment le gypaète s'intègre dans la cohorte des vautours déjà présents. Pour cette première année de lâcher, il était nécessaire d'assurer l'utilisation d'outils faciles à mettre en œuvre.

Les principaux publics visés ont été : le grand public résidant dans le secteur du site de lâcher, les élus, les financeurs, les partenaires du projet, les scolaires, les enfants hors scolaires, l'équipe de suivi des oiseaux, les spécialistes internationaux, les administrations, les collectivités, les utilisateurs des espaces naturels, les clubs sportifs, les randonneurs, les forestiers...

Les éléments de communication ont été mis en œuvre avant, pendant et après le lâcher. Des éléments ont également été intégrés en continu dans les éléments de communication généralistes de la LPO Grands Causses et des deux parcs.

La stratégie de communication a été engagée assez tardivement (début 2012). Les chargées de communication du Parc national des Cévennes et du Parc naturel régional des Grands Causses ont participé à la mise en place de cette stratégie.

La Chargée de communication du Parc national des Cévennes a apporté un appui important pour la réalisation des différents outils de communications.

Tous les éléments de communication ont été conçus pour :

- D'une part, attirer l'attention visuellement ou émotionnellement sur l'espèce,
- d'autre part, faire connaître l'adresse de la page internet dédiée à ce projet et les partenaires associés.

A. Articles de presse grand public et publications spécialisées

• Presse locale

Midi-Mibre :

- « Causses : Le gypaète barbu bientôt réintroduit » (2 septembre 2011),
- « Le Parc national de A à Z : G... come le gypaète barbu » (6 septembre 2011).
- « Un détour chez les vautours » (17 juillet 2012),

• Presse nationale

Journal Lacroix

Un article est paru dans le journal Lacroix le 10 juillet 2012.

• Presse spécialisée

L'Oiseau magazine (la revue de la LPO) :

- Un article sur le lâcher 2012 dans l'Oiseau magazine du Printemps 2012 (N°106).
- Un article double page « L'Actualité en images » dans l'Oiseau magazine (N°108).
- Deux articles dans le « Hors-série Rapaces de France » (N°14).

- Bulletins d'information naturalistes

- Deux articles dans le bulletin d'information de la LPO Aveyron « LPO Aveyron info » (mai 2012 et en décembre 2012).
- Deux articles dans « Le Pin d'Alepe » (juin et décembre 2012).
- Un article dans « InfoGipeto » (décembre 2012).

- Bulletin d'information tout public

- Deux articles dans « De serres en valats » (Le magazine du Parc national des Cévennes).

- Un article dans la lettre d'information électronique « Aveyron Environnement Info » du CPIE du Rouergue (N°9)

- Journal de bord (état de lieux) de l'opération 2012

Quatre états des lieux de l'opération ont envoyés aux partenaires techniques et financiers et diffusés sur le site internet Gypaète barbu Grands Causses.

• Réseaux sociaux

Des actualités sur le lâcher 2012 de Gypaètes barbus ont régulièrement été diffusées sur la page Facebook de la LPO nationale.

B. Interventions diverses

- Intervention du responsable de la LPO Grands Causses au CSRPN de Toulouse le 26 octobre 2012.

C. L'événementiel du lâcher

Des circonstances nationales et locales n'ont pas permis de communiquer comme nous l'avions prévu sur l'événement du lâcher. Le Préfet de la Lozère a exprimé son opposition à l'organisation d'un événementiel public pour plusieurs raisons :

- Le lâcher ayant lieu pendant la période des élections législatives (devoir de réserve des élus et du personnel du Parc national des Cévennes),
- Le retour du Loup a rendu le contexte local délicat et tendu selon le Préfet, notamment avec les éleveurs.

Pour ces raisons, nous n'avons pu donner l'envergure espérée à l'évènement de la présentation des oiseaux. Le jour du lâcher, la manifestation s'est déroulée en cercle restreint. Une centaine de personnes étaient présentes. Les partenaires techniques et financiers, les enfants des deux centres de loisirs aveyronnais et une petite délégation des enfants des écoles de Meyrueis et du Méjean ont été invités.

Les journalistes et les élus n'ont donc pas été contactés et il n'y a eu aucune communication dans la presse.

- Déroulement de l'événement :

Après l'accueil des invités, un discours a été prononcé par le responsable de la LPO Grands Causses. Différents intervenants ont pris la parole : Sandrine Descaves (Parc national des Cévennes), Jean François et Michel Terrasse (LPO et VCF), Etienne Marlé (Asters), Marie-Hélène et Erick Causse.

Les oiseaux ont été présentés au public et les enfants des écoles et des centres de loisirs les ont baptisés.



Illustration n° 16: Présentation des oiseaux au public par les équipes de la LPO Grands Causses et du Parc national des Cévennes

Bruno Berthemy©

Les enfants des centres de loisirs ont également présenté un court spectacle.
Les trois gypaètes ont été transportés jusqu'à Frépestel et ont été installés dans la cavité.



Illustration n° 17: Transport des oiseaux jusqu'à la cavité de lâcher
Bruno Berthemy©

Le public a pu observer le dépôt des oiseaux dans la vire à l'aide longues vues mises à disposition.
Une dégustation de la « Cuvée barbatus » a été proposée.
Le lâcher a été supervisé par le responsable de la LPO Grands Causses et organisé conjointement avec les membres de la LPO Grands Causses ainsi que les agents du Parc national des Cévennes.

Les circonstances électorales et les débats au sujet du Loup ont malheureusement eu un impact sur la communication sur ce premier lâcher. Peu des personnes, ont été informées de l'opération. L'information et la sensibilisation, de la population locale notamment, seront à poursuivre les années à venir.

D. La « Cuvée barbatus »

L'arrivée des jeunes Gypaètes en Lozère a été accueillie avec une cuvée à leur effigie, produite dans les Gorges du Tarn (Domaine de Gabalie, 48 320 Ispagnac).

A l'occasion du lâcher, la « Cuvée barbatus » a été proposée aux invités. Ce partenariat avec Sylvain Gachet, viticulteur en zone cœur de Parc national, a été mené par les agents et chargés de mission du Parc.



Illustration n°18 : Etiquette « Cuvée barbatus »

E. Le site internet Gypaète barbu Grands Causses

Ce site a été le point d'ancrage central de la communication et de diffusion d'informations à propos du projet.

Le site a été mis en ligne sur la plateforme de La Mission rapaces de la LPO, le 17 juin 2012 à l'adresse suivante : <http://rapaces.lpo.fr/vautours/gypaete/>

Il présente tous les aspects du projet : présentation, description technique, historique, cadre légal, provenance des oiseaux, lien avec les autres programmes, description de l'espèce, actualité récente,...

Il est composé de plusieurs onglets : « Actualités », « Le Projet », « Le Gypaète barbu », « Les partenaires », « Le suivi des oiseaux », « Comment agir ? » et « Documentation ». Des sous onglets permettent d'organiser le contenu avec clarté.

De nombreux documents relatifs aux projets ont été mis en ligne et peuvent être téléchargés (Plan National d'Action, étude de faisabilité, brochures, fiches d'observations, articles, etc.)

Le site a également permis de diffuser les cartes du suivi GPS des oiseaux. Ces éléments sur l'évolution des oiseaux ont apporté une dimension « vivante » au site.

Des informations régulières sur le déroulement de l'opération sont diffusées.

En 2012, 43 articles ont été publiés dans la rubrique actualités (nouvelles des oiseaux lâchés dans les Grands Causses et les autres programmes, nouvelles des autres programmes de réintroduction et de conservation de Gypaète barbu en Europe, informations sur les actions et événements liés au Plan National d'Action et au réseau IBM).

L'onglet « Actualité » et « Suivi des oiseaux » ont été les pages les plus consultées.

Avec 11 757 visites du 17 juin au 7 décembre 2012, le site Gypaète Grands causses a été le plus consulté parmi les sites de la plateforme de la Mission rapaces. Cela représente 4,3% de la totalité des visites sur les sites de la Mission Rapaces. A noter que le nombre de visites a été le plus important au mois d'août 2012. L'onglet 'Suivi des oiseaux', qui présente les positions et déplacements des oiseaux lâchés est le plus consulté.

Le temps moyen passé sur le site est d'1 minute et 29 sec.

Le contenu de ce site internet a été conçu par la LPO Grands Causses. Il a été réalisé par la société « La Tomate bleue ».

F. Un dépliant/affiche

Un dépliant d'information sur le projet et le Gypaète a été édité courant juin 2012 (conception LPO Grands Causses et réalisation La Tomate Bleue).

Ce document vise le grand public et les partenaires et vise à informer de manière simplifiée sur le projet. L'objectif de ce document est de rendre accessible l'observation naturaliste des gypaètes barbus et d'impliquer un public large.

Le choix d'un dépliant-affiche a été retenu pour donner à ce document un fort aspect visuel et graphique. Il s'agit d'un document A3 plié. Lorsqu'il est plié, il correspond à un format A5. Au recto, il y a un poster photographique et au verso les informations relatives au projet et à l'espèce et son intégration dans les Grands Causses.

Des photographies de gypaètes juvéniles, adultes, posés et en vol ont été intégrées.

Il a également permis de diffuser l'adresse du site internet et de diffuser les logos des partenaires.

Il a été largement diffusé le jour du lâcher, au cours de diverses occasions auprès des partenaires, des élus et de tout public.

Ce document a été conçu pour être diffusé pendant les deux premières années de lâcher.



Illustration n°19 : Dépliant/affiche Gypaète barbu Grands Causses

G. Une exposition sur le Gypaète barbu dans les Grands Causses

Une exposition a été réalisée par le Parc national des Cévennes (antenne Causses Gorges et Chargée de mission communication). Une version française et une version anglophone ont été éditées. L'exemplaire fourni à la LPO Grands Causses a été exposé au stand d'accueil, au camping La Cascade. La version en anglais a été exposée lors du meeting IBM à Brunnen (en Suisse), en novembre 2012.

Une version francophone a été mise à disposition de la Maison des Vautours toute la saison 2012. Les deux versions ont été exposées tout l'été au Villaret, siège de l'antenne Causses Gorges du Parc national des Cévennes, sur la commune de Hures-la-Parade.



Illustration n°20 : Exposition réalisée par le Parc national des Cévennes
LPO Grands Causses©

H. Films

- **Un film dédié à la première année de réintroduction**

Un film sur la première année de la réintroduction du Gypaète barbu dans les Grands Causses est en cours de réalisation. Il sortira début 2013.

Les images ont été tournées au cours de l'été 2012 par la LPO Grands Causses et par Jérémy Matthieu, cinéaste indépendant.

Il s'agit de présenter ce premier lâcher de gypaètes : la préparation et la mise en œuvre du lâcher, le contexte des Grands Causses, l'envol des oiseaux et leur suivi.

Ce film vise à présenter l'opération à un public non averti. Il pourra être utilisé, dans le cadre de la préparation des prochains lâchers, lors de réunions de sensibilisation à destination de la population locale, des élus et lors d'animations.

- Une équipe de cinéastes et de photographes du Ministère de l'environnement ont suivi le lâcher les 12 et 13 juin 2012. Leurs images et vidéos ont servi à la réalisation d'un diaporama sonore (diffusé sur le site internet dédié à l'opération de réintroduction) et ont été mises à disposition de la LPO Grands Causses.

I. L'accueil du public au camping « La Cascade » à Salvinsac

Afin d'informer le public (grand public, touristes, élus, partenaires, observateurs locaux, naturalistes, etc.) sur le gypaète et le programme de lâcher, un stand d'accueil et d'information s'est tenu pendant deux mois (du 13 juin au 10 août 2012), au camping La Cascade, à Salvinsac.

Une exposition et de la documentation étaient mises à disposition du public. Des explications sur l'opération et des nouvelles des oiseaux étaient données quotidiennement aux vacanciers du camping, à des personnes de l'extérieur ou aux visiteurs redirigés à l'accueil par les surveillants présents sur le site de lâcher. Il était également permis aux visiteurs d'observer les oiseaux de loin, à l'aide d'une longue vue.

Des vacanciers séjournant au camping, quelques habitants de Meyrueis et alentours, des partenaires et les personnes redirigées depuis le site de lâcher ont été accueillis. Les personnes renseignées ont beaucoup apprécié pouvoir observer les oiseaux et suivre leur évolution.

Les surveillants ont remarqué le grand intérêt de la part des vacanciers du camping pour les oiseaux. Malgré la diffusion a minima sur ce

premier lâcher, l'accueil a constitué un outil de communication et de sensibilisation très important pour tous les publics rencontrés.



**Illustration n°21 : Visite de Philippe de Grissac
(Vice-Président de la LPO) à l'accueil**
LPO Grands Causses©

J. L'appel à dons national en faveur du Gypaète barbu dans les Grands Causses

La LPO France a lancé une campagne d'appel à dons national en faveur du programme de renforcement de la population de Gypaète barbu dans les Grands Causses. Les adhérents 45 000 adhérents de la LPO ont reçu de la documentation les invitant à soutenir l'opération.

La mission Rapaces a également invité les abonnés du magazine « Rapaces de France » à soutenir financièrement l'opération.

K. Les actions réalisées par les Parc national des Cévennes

- Rédaction et édition d'un livret espèce sur le Gypaète barbu pour compléter la collection des livrets espèces du parc (édition en 2013).
- Rédactions de brèves ou petits articles de type « carnet de terrain » qui ont été publiés sur internet.
- Information des acteurs de sports de plaine nature (CAF de Millau).
- Information en comité interdépartemental vautours/élevage sous l'égide du Préfet de Lozère.

VIII. Les animations autour du Gypaète barbu

Un stagiaire de BTS spécialisé dans l'animation a été recruté pour assister la chargée d'animation de la LPO Grands Causses pour les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement associées au présent dossier, de début juin jusqu'à la fin du mois d'août 2012.

La Chargée d'animation et le stagiaire animation ont assuré l'ensemble des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur le Gypaète.

A. L'action éducative « Retour du casseur d'os »

La LPO Grands Causses est intervenue auprès de 2 centres de loisirs aveyronnais de Séverac-le-Château et de Rivière-sur-Tarn, pour un programme de 1 journée et 2 demi-journées (découvrir la biologie du Gypaète et sa place parmi les autres vautours, informations sur les objectifs du programme de réintroduction Grands Causses, trouver un nom pour l'un des trois gypaètes barbus relâchés). Les enfants ont également assisté et participé au lâcher (présentation de chansons). 61 enfants et 7 éducateurs ont été sensibilisés.

Un contact a été gardé avec ces structures avec l'envoi des journaux de bords. Il a été discuté d'une poursuite des actions d'information et de sensibilisation en direction des familles par la mise en place d'un événementiel interne au centre pour l'année 2013 avec la participation des enfants ayant suivi le projet.

B. Le Club nature « Gypaète »

De juillet à août 2012, la LPO Grands Causses a proposé aux enfants du VVF de Meyrueis (de 6 à 11 ans) des animations sur le thème du Gypaète, pendant 2 journées et 2 demi-journées (découvrir la biologie de l'espèce et sa place parmi les autres vautours, informations sur les objectifs du projet Grands Causses, présentation d'un spectacle sur le Gypaète aux autres vacanciers du centre VVF et observation des gypaètes lâchés en 2012). Au total, 42 enfants ont participé et environ 60 personnes étaient présentes lors du spectacle.



Illustration n°22: Animations avec les scolaires et les centres de loisirs le jour du lâcher
LPO Grands Causses©

C. Les soirées organisées par le Parc national des Cévennes

- Les agents de l'antenne causses et gorges ont organisé trois soirées sur la thématique du Gypaète barbu, à destination des habitants du Causse Méjean et de la Jonte. Un apéritif dinatoire a été offert aux participants. Le film réalisé par le Parc naturel régional du Vercors (« L'envol d'un Géant ») sur le programme de lâchers dans le Vercors a été diffusé. Il été suivi d'une discussion/débat autour du lâcher des gypaètes à Meyrueis.

L'objectif de ces veillées Gypaète étaient de créer une ambiance conviviale favorisant les échanges, pour présenter le programme et recueillir l'avis du public local, valoriser les espèces de vautours déjà présentes, leur métier dans la Nature, leur lien avec l'agro-pastoralisme.

- Le Parc national des Cévennes a contacté les écoles et collèges des Causses de Sauveterre et Méjean et des gorges du Tarn, de la Jonte, du Trévezet et de la vallée du Tarnon pour proposer la thématique Gypaète barbu et vautours dans leur projet d'école. Plusieurs écoles et collèges sont partenaires : Florac, Meyrueis, Le Méjean, Saint-Georges-de-Levéjac, Sainte-Enimie, Lanuéjols. Le Plan d'action du Parc national des Cévennes (2012-2015) sur cette thématique permet d'aborder par un cas concret (la réintroduction des vautours dans les Grands Causses) divers points aux programmes de l'Education Nationale allant des éléments de connaissance sur la biologie des espèces au Développement durable

IX. Perspectives pour les années à venir

L'expérience acquise lors de ce premier lâcher permettra d'avoir davantage de recul et d'améliorer les lâchers à venir.

Le prochain lâcher se déroulera sur un autre département, dans une région différente (dans les gorges du Trévezel, en Aveyron). Bien qu'il s'agisse d'un second lâcher, toutes les démarches sont à engager de nouveau. Les aménagements du site de lâcher doivent être réalisés (poste d'affût, aménagement de la cavité, périmètre de protection) et de nouvelles démarches de sensibilisation et d'information seront engagées.

De plus, les autorisations administratives pour mettre en œuvre ce lâcher sont de nouveau nécessaires. Nous avons anticipé davantage le dépôt des autorisations (début octobre 2012) pour permettre aux administrations d'instruire un dossier portant sur la totalité du programme et sur les deux sites de lâcher.

En 2013, nous pouvons espérer que trois oiseaux nous soient confiés.

Pour les années suivantes, les lâchers pourraient se dérouler simultanément sur les deux sites, si les moyens humains et financiers, le nombre d'oiseaux disponibles, ainsi que l'expérience acquise nous le permettent.

A compter de 2013, la LPO Grands Causses pourra compter sur de nouveaux partenaires. C'est le cas de la Fondation MAVA, qui s'engage financièrement auprès de la LPO pour la mise en œuvre de l'opération.

De plus, l'appel à don national lancé par la LPO fin 2012 permettra de renforcer le financement de cette opération.